

Immigration : avec la nouvelle loi Collomb, la France va mourir encore plus vite !



La 17e loi sur l'immigration depuis 1981 est le summum de l'arnaque intellectuelle.

Un modèle du genre en matière de laxisme et d'inefficacité. Ce n'est qu'une vaste opération de communication comme Macron les adore pour faire illusion.

Tout va s'aggraver avec cette loi totalement inefficace et mensongère.

A l'heure où les peuples européens ressentent de plus en plus **"La peur de devenir étranger chez soi"**, comme le dit Mathieu Bock-Côté, cette loi est la parfaite illustration du refus d'Emmanuel Macron de mettre un terme à l'invasion.

Tout d'abord, les chiffres. (Ministère de l'Intérieur et

Figaro)

193000 titres de séjour accordés en 2012, et **262000** en 2017.
Une explosion.

61168 demandeurs d'asile en 2012, et **120142** en 2017. (Dublinés compris)

26812 éloignements de clandestins en 2012, et **18157** en 2017.
Un effondrement.

26119 clandestins non admis en 2014, et **79562** en 2017.

Chaque année, sur 90000 mesures d'éloignement prononcées, moins de 20 % sont effectives. Ce qui laisse 75000 clandestins dans la nature.

Personne ne sait combien de clandestins vivent en France.

On en régularise plus de 30000 par an et on en soigne 300000 chaque année avec l'AME.

Aux Etats-Unis ils sont 11 millions pour 320 millions d'habitants, soit 3,4 % de la population.

A supposer que nous n'en ayons que 1 %, cela donne **650000 clandestins**.

De toute façon, aucun gouvernement ne veut savoir. La seule priorité étant de cacher l'ampleur du désastre aux Français, en termes de coûts et d'insécurité.

Ensuite, le texte.

Gérard Collomb nous bassine avec sa loi équilibrée, entre humanité et fermeté.

Un leurre, une foutaise absolue.

Sa loi ne prévoit rien sur le renforcement des frontières, sur les mariages blancs, sur les fausses reconnaissances de

paternité, sur la polygamie, sur la fraude aux papiers d'identité, sur les faux mineurs...

Pas de quotas non plus.

Il n'y a strictement rien d'exploitable et d'efficace dans cette loi.

Le délai de rétention administrative qui passe de 45 à 90 jours ?

Totalement marginal, puisque c'est le juge des libertés qui décide. Et comme nos juges ont été biberonnés au politiquement correct...

Engager davantage d'expulsions ? Impossible, car tous les pays refusent de délivrer les laissez-passer consulaires indispensables au retour des clandestins.

Et aucune mesure de rétorsion n'est prévue contre ces pays.

Les contrôles renforcés dans les centres d'hébergement, pour rechercher les clandestins ? Ils ont été réduits à néant par les associations et le Conseil d'Etat.

Les recours des demandeurs d'asile déboutés, qui ne devaient plus être suspensifs, vont redevenir suspensifs, ce qui va multiplier les procédures de contestation.

Mais la pire des mesures de cette loi asile-immigration est le regroupement familial élargi pour les mineurs isolés. Une folie.

Tout mineur (ou faux mineur) étant inexpulsable, aura le droit de faire venir en France ses parents et frères et sœurs, qui eux mêmes pourront être mariés et avoir des enfants. On imagine l'ampleur des fratries, étant donné qu'en Afrique il n'y a pas d'état civil !!

Dorénavant, avec cette mesure irresponsable, le mineur isolé

sera le pivot de l'invasion migratoire. C'est le pire des appels d'air.

Et qui prendra en charge ces familles ? Collomb ne dit rien sur le coût de cette mesure.

Aujourd'hui, 25000 mineurs bénéficient de l'Aide sociale à l'enfance, **"parfois au détriment des mineurs nationaux" !!**

Car les mineurs isolés ruinent les départements.

Encore la préférence étrangère si chère à nos élus. Mais cette fois sur le dos de nos enfants !!

Cette mesure est un véritable détournement du regroupement familial qui exige des capacités d'accueil et des preuves d'intégration avant de pouvoir faire venir sa famille en France.

Rien de tout cela avec la loi de Collomb. Aux départements de se débrouiller et d'assumer l'hébergement et les coûts de cette folie.

Quant aux problèmes de délinquance rencontrés avec ces jeunes migrants, le ministre de l'Intérieur les ignore alors que certains procureurs les soulignent.

Autres preuves du laxisme et du double langage de Gérard Collomb :

En 2006, Hollande avait raccourci de 5 jours à 48 heures, le délai accordé aux policiers pour étayer les dossiers de reconduite des expulsés.

Collomb refuse de revenir sur cette mesure qui pénalise la police.

Et il prétend expulser davantage !!

De plus, il refuse également de supprimer la circulaire Valls de 2012, qui facilite les régularisations et a permis de

régulariser 30 % de clandestins en plus en 5 ans.

On le voit, c'est la brasse coulée et ce gouvernement n'a aucune solution pour freiner l'invasion.

Comment le pourrait-il ?

Il est incapable d'empêcher l'invasion d'une petite île comme Mayotte, où 30 % de clandestins viennent saccager la vie des Mahorais dans l'espoir de bénéficier de la manne sociale de l'Etat providence.

En 2050, la population africaine aura doublé pour atteindre 2,5 milliards d'habitants.

Etant donné que ce continent est incapable d'assumer son développement économique et que toute sa jeunesse lorgne sur le social de l'Eldorado européen, c'est un désastre qui se profile à l'horizon.

2050, c'est demain. Et ne comptons pas sur Macron et les irresponsables faiseurs d'opinion pour prendre conscience de la menace.

Vu le désastre de l'intégration ratée, la France est bien partie pour disparaître en quelques décennies. Les islamistes qui rêvent d'y instaurer leur futur califat, doivent se frotter les mains...

L'essentiel de notre dette de 2200 mds provient des coûts démentiels de l'immigration, estimés à 80 ou 100 mds par an, soit le niveau de notre déficit annuel depuis des lustres...

Encore un sujet tabou que le gouvernement refuse de chiffrer en toute transparence, tout comme le lien immigration-insécurité.

Bref, l'accès à la nationalité française, qui était un privilège et un honneur accordés aux immigrés qui aimaient profondément notre pays, est devenu un droit pour tous les

déshérités de la planète, y compris ceux qui haïssent notre culture et nos valeurs.

Macron et sa loi asile-immigration ne font que creuser un peu plus la tombe de la France.

Jacques Guillemain